

Le Premier Ministre

Paris, le 28 OCT. 2009

Monsieur l'Inspecteur général

La réflexion sur l'amélioration de l'efficacité de l'Etat est un impératif permanent. Plus que jamais, elle doit demeurer en tête des priorités de toute administration de l'Etat.

Renforcer la qualité du service rendu aux usagers du service public, améliorer les conditions de travail des agents publics, concentrer l'action des pouvoirs publics sur les besoins prioritaires, gérer au mieux les ressources de la collectivité : ces objectifs doivent figurer au premier plan dans une économie moderne qui s'inscrit dans un monde compétitif et évolutif, et dans une démocratie légitimement attachée à l'excellence de ses services publics. Ces objectifs sont, par ailleurs, rendus chaque jour plus incontournables par la nécessité de rendre plus soutenable l'évolution de nos finances publiques.

Cette démarche, qui renouvelle en profondeur l'esprit et la méthode de la réforme de l'Etat dans notre pays, a été mise en œuvre depuis plus de deux ans par la révision générale des politiques publiques (RGPP). De nombreuses décisions ont été prises dans tous les domaines, qui ont permis d'enclencher une logique qui consiste, pour l'Etat, à faire mieux en dépensant moins.

Ce grand chantier de réforme de l'Etat doit se poursuivre, notamment dans la perspective de la préparation d'un nouveau budget triennal.

J'ai décidé de vous confier une responsabilité éminente dans ce processus. Je vous demande de diriger une équipe d'auditeurs associant fonctionnaires et consultants privés pour examiner le ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et, le cas échéant, les opérateurs dont il exerce la tutelle.

Vous formulerez pour le comité de suivi de la RGPP, pour la fin de l'année, des propositions de nouvelles mesures garantissant la poursuite en 2012-2013 des non-renouvellements de départ en retraite arbitrés sur la période 2009-2011, ainsi qu'une réduction à due proportion des coûts de fonctionnement sur l'ensemble du périmètre ministériel, au niveau central comme au niveau déconcentré. Pour faciliter la prise de décision, vos propositions devront présenter des scénarii allant au-delà de ces proportions.

*Monsieur Pierre LEPETIT
S/c Monsieur le Chef de l'Inspection générale des finances
Inspection générale des finances
Bâtiment Colbert
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12*

Vos analyses, qui éclaireront les décisions du Conseil de modernisation des politiques publiques, présidé par le Chef de l'Etat, devront être ambitieuses, innovantes, sans a priori ni tabou. Chaque fois que possible, elles devront examiner la pertinence du périmètre des missions de l'Etat, et en évaluer les modes d'exercice pour déterminer si l'Etat est le mieux placé pour les prendre en charge.

Pour formaliser vos propositions, vous veillerez à respecter la méthodologie définie par l'équipe d'appui de la RGPP.

Vous travaillerez en lien étroit avec les services du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, afin que vos propositions soient le fruit d'un travail en commun avec les administrations qui auront à mettre en œuvre les réformes. Vous pourrez vous appuyer sur les propositions récemment présentées par le ministère comme sur les travaux engagés durant la première phase de la RGPP et qui nécessiteraient un approfondissement ou une actualisation. Vous pourrez librement décider de toute autre démarche utile.

Vous pourrez notamment examiner les axes suivants :

- 1. La recherche de gains d'efficience en administration centrale.*
- 2. La réduction des moyens d'ingénierie routière et la poursuite de la rationalisation des services déconcentrés.*
- 3. La modernisation et la simplification de la réglementation relative aux ouvrages des réseaux publics d'électricité.*
- 4. La poursuite de la réforme du permis de conduire.*
- 5. La rationalisation de l'implantation territoriale du service d'exploitation de la formation aéronautique (SEFA), la recherche de synergies avec l'Ecole nationale de l'aviation civile (ENAC), l'optimisation de la mission de contrôle aérien, l'évolution statutaire de la direction générale de l'aviation civile (DGAC).*
- 6. La réforme de Voies navigables de France (VNF).*
- 7. La création d'un opérateur routier national.*
- 8. Les évolutions permettant de progresser dans des conditions optimales vers la dématérialisation de la délivrance du permis de construire*
- 9. La rationalisation du régime de retraite des marins.*
- 10. L'analyse de l'impact de la fusion de la redevance sur l'archéologie préventive et des taxes locales d'équipement.*
- 11. L'analyse de l'impact des lois « Grenelle de l'environnement » sur l'emploi public (administration centrale, services déconcentrés, ADEME), en distinguant les besoins en emplois pérennes des renforts ponctuels.*

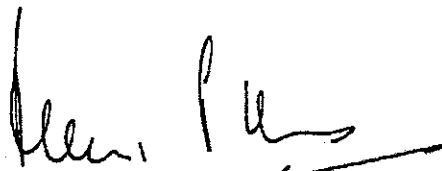
12. *La réforme du secrétariat des commissions départementales de sécurité.*
13. *La poursuite de la réforme du numéro unique de demande de logement social.*
14. *Le « verdissement » de dispositifs d'épargne logement (PEL).*
15. *La réforme de l'aide personnalisée au logement (APL).*
16. *L'amélioration des modes d'évaluation des investissements de l'Etat, par la création d'une agence d'évaluation des investissements publics (en lien avec les réflexions menées sur ce sujet par la mission d'audit sur le ministère du budget).*
17. *La mutualisation des moyens de l'Etat en mer (en lien avec les ministères de l'intérieur, de la défense et du budget).*

Cette liste n'est en rien limitative et vous êtes invité à traiter tout autre thème qui vous paraîtrait pertinent.

Vous bénéficierez de l'appui des services du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, rapporteur général de la RGPP, qui coordonne les travaux de l'ensemble des équipes d'audit. Vous aurez accès à toute information vous permettant de remplir cette mission à laquelle j'attache la plus grande importance.

La réforme de l'Etat constitue l'une des priorités du Gouvernement, comme l'a rappelé le Président de la République dans son discours de Versailles du 22 juin 2009. Votre mission est la traduction directe de cette priorité.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



François FILLON